



# COMPAGNIE DES ARCHERS D'ETAMPES

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n° 0891144



## Concours Salle 2x18m 11, 12 et 13 Février 2022 Sélectif pour le Championnat de France

### Où ça ?

Gymnase de Tir à l'Arc Blériot, rue du Sergent Chef Bizet, 48.439232 / 2.149514  
(Parking de l'école Prévert)

### Et comment ?

- ✚ 6 départs :      **Le vendredi 11 février à 20h00**  
                          **Le samedi 12 février à 9h00, 13h00 et 16h30**  
                          **Le dimanche 13 février à 9h00 et 13h30**
- ✚ Ouverture du greffe une heure avant chaque départ
- ✚ Inspection du matériel 15 min avant chaque départ
- ✚ 2 volées d'échauffement
- ✚ ¼ d'heure de pause entre les 2 séries comptées

### Oui, mais les blasons ?

- ✚ Les blasons seront ceux suivant la réglementation FFTA en vigueur.
- ✚ Les Arcs Classiques désirant tirer sur tri-spots verticaux doivent en faire la demande dès l'inscription, par défaut blason de 40. Le choix du blason est alors définitif à la réception de l'inscription, et aucun changement ne sera accepté.
- ✚ Ciblerie non adaptée aux poussins.

### Et les récompenses ?

**Pas de remise des prix, un présent sera offert à chaque participant lors de son passage au greffe**

### Et l'inscription ?

- ✚ 9€ à adresser impérativement avec la feuille d'inscription jointe
- ✚ Chèque à l'ordre de la Compagnie des Archers d'Etampes
- ✚ L'inscription sera prise en compte à l'arrivée de la feuille d'inscription et du règlement
- ✚ **Merci de préciser si vous êtes gaucher ou droitier sur la feuille d'inscription, nous essaierons dans la mesure du possible d'en tenir compte pour le ciblage**

### Et le contact ?

**Sylvie TURPIN, 37 bis Grande Rue, 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY**

**Tél : 06.70.63.54.30 de 18h à 20h30 exclusivement**

Les réservations téléphoniques ou par mail doivent être confirmées sous 72h par leur règlement par courrier

**e-mail : [syl.turpin@orange.fr](mailto:syl.turpin@orange.fr)**

**Incriptions à réaliser avant le 04 février 2022**

### **Sous réserve de nouvelles dispositions COVID 19**

- **Respect du protocole sanitaire en vigueur à la date du concours (port du masque, distanciation, Pass, ...)**

**Présentation au Greffe de votre attestation de licence 2022 sur le support de votre choix avec photo**

**Si pas de photo sur la licence, la présentation d'une pièce d'identité peut vous être demandée**

**Les animaux ne sont pas admis dans le gymnase**

**Chaussures de sport exigées**

**Buffet-bar suivant les règles sanitaires à la date du concours**

Nota : le bris de flèches carbone ou autres dans la ciblerie ne sera pas pris en charge par la Compagnie







# Compagnie des Archers d'Etampes

Concours Salle 2x18m 11, 12 & 13 Février 2022



NOMS ET PRENOMS	G ou D	N° Licence	Catégories	Blasons	Arcs	11/02	12/02	12/02	12/02	13/02	13/02
						20h00	09h00	13h00	16h30	09h00	13h30
				TRI ou 40	CL, CP ou BB						

Merci de préciser si vous êtes gaucher ou droitier sur la feuille d'inscription, nous essaierons dans la mesure du possible d'en tenir compte pour le ciblage

..... € Chèque à l'ordre de : Compagnie des Archers d'Etampes  
A retourner à : Sylvie TURPIN, 37 bis Grande Rue, 91150 MORIGNY **avant le 07 février 2022**

Club ou Compagnie : .....
Responsable : .....
Adresse : .....
Tél : ..... Email : .....